



Chassez l'hiver de votre piscine dès les premiers beaux jours.



Du 15 mars au 15 mai
jusqu'à 500 € de remboursés*
pour tout achat d'une pompe à chaleur Zodiac !

Offre valable sur nos Pompes à chaleur :
EdenPac • PowerPac • PowerFirst

GLOBAL PROVIDER OF INNOVATIVE POOL PRODUCTS AND SERVICES.

Jusqu'à 500 € remboursés* sur l'achat d'une pompe à chaleur Zodiac !

Pour bénéficier de cette offre, il vous faut :

- Acheter une pompe à chaleur Zodiac (*pour connaître le montant du remboursement et la liste de toutes les pompes à chaleur Zodiac, consultez le tableau au verso de ce document ou rendez-vous sur le site www.zodiac-poolcare.com)
- Écrire vos coordonnées complètes en majuscule et le numéro de série du produit acheté dans la partie ci-dessous
- Fournir votre preuve d'achat : copie du ticket de caisse entier ou de la facture avec le montant, le nom du produit et la date d'achat
- Joindre impérativement un RIB
- Envoyer le tout à vos frais (timbre non remboursé) sous enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 30 juin 2010 inclus (cachet de la poste faisant foi) à :

Opération Pompes à chaleur ZODIAC
GMT CONTACT - BP 51215 - 69611 VILLEURBANNE CEDEX

Nom** Prénom**
Adresse complète**
.....
Code postal**
Ville**
Adresse mail :
Numéro de série** :

**données obligatoires pour le traitement de votre demande

Modalités : l'offre n'est valable que pour les demandes de remboursement postées au plus tard le 30 juin 2010 inclus (cachet de la poste faisant foi), et dont la date d'achat est comprise entre le 15 mars et le 15 mai 2010 inclus sur l'achat d'une pompe à chaleur de marque Zodiac. Offre valable en France métropolitaine (Corse incluse) et Dom Tom. Un seul remboursement par foyer (même nom, adresse et même RIB). Frais postaux de la demande non remboursés. Les demandes seront traitées sous 8 à 10 semaines environ, à réception de tous les éléments. La société Zodiac Pool Care Europe ne saurait être tenue pour responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage...). Tout ticket de caisse falsifié et toute demande non conforme, sans RIB, illisible ou manifestement frauduleuse seront considérés comme nuls et ne seront pas honorés. Toute réclamation devra être faite uniquement par écrit à l'adresse de l'opération, au plus tard le 31/08/2010 : une copie de la preuve d'achat et de la date de postage seront exigées. La société Zodiac Pool Care Europe se réserve la possibilité d'annuler l'opération ou d'apporter toute modification au règlement, à tout moment, sans préavis, ni obligation de motiver sa décision et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

Les informations vous concernant, nécessaires au traitement de votre demande, sont destinées aux Services de la société Zodiac Pool Care Europe. En cas de refus, cochez ici Conformément à Loi Informatique et Libertés du 06/01/78, tout participant dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression sur les données informatiques le concernant, en faisant la demande par écrit à Zodiac Pool Care Europe - Parc d'activités du Chêne, 2 rue Edison - 69600 Bron.